

CONSEIL DES RELATIONS INTERCULTURELLES

**BREF PORTRAIT SOCIO-
DÉMOGRAPHIQUE DES
COMMUNAUTÉS NOIRES DU QUÉBEC**

28 MAI 2002

Recherche et rédaction

Myrlande Pierre

Édition et mise en forme du document

Martine Jore

Conseil des relations interculturelles
500, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 10.04
Montréal (Québec)
H2Z 1W7

Téléphone : (514) 873-8501

Télécopieur : (514) 873-3469

Courrier électronique : info@conseilinterculturel.gouv.qc.ca

Site Internet : www.conseilinterculturel.gouv.qc.ca

Dans ce document, le générique masculin est utilisé de façon épïcène.

TABLE DES MATIÈRES

COMMUNAUTÉS NOIRES EN NOMBRE.....	4
ORIGINES ETHNIQUES	5
PARTICULARITÉ DES COMMUNAUTÉS NOIRES : LA JEUNESSE	5
PROPORTION HOMMES-FEMMES	6
VULNÉRABILITÉ SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE.....	6
CHÔMAGE CHEZ LES NOIRS.....	7
CAS PARTICULIER DES JEUNES NOIRS : UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE	7
ANNEXES	9

BREF PORTRAIT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DES COMMUNAUTÉS NOIRES DU QUÉBEC

COMMUNAUTÉS NOIRES EN NOMBRE (*voir le tableau 1 en annexe*)

En 1996, le Québec comptait 131 970 Noirs, ce qui représentait 23 % de la population noire canadienne. Au Canada, selon le recensement de 1996, la population noire était estimée à 573 860 membres dont, 60 % vivant en Ontario.

La population noire québécoise est fortement concentrée à Montréal. En effet, 122 320 membres des communautés noires résident dans la région de Montréal, ce qui représente approximativement 93 % de la population noire québécoise et 21 % de la population noire canadienne. Ainsi, Montréal constitue le deuxième foyer en importance pour les Noirs de l'ensemble du Canada. Notons que les Noirs montréalais constituent la plus importante minorité « racisée » ou « visible » de leur ville. Ils représentent 30 % de l'ensemble des minorités ethnoculturelles montréalaises. À Montréal, la plus forte proportion de Noirs se retrouve dans le nord-est de la ville, dans les quartiers de Saint-Michel, Rivières-des-Prairies et Montréal-Nord. Ils résident aussi, dans une moins grande proportion, dans l'ouest de la ville, soit dans les arrondissements de Côte-des-Neiges, Notre-Dame-De-Grâce, Lasalle et l'ancien quartier de la Petite Bourgogne.

Le professeur James L. Torczyner de l'Université de McGill¹ soutient que dans les documents officiels du gouvernement du Québec, la proportion des Noirs résidant au Québec est sous-estimée. Cette sous-estimation trouve son explication dans une définition floue de l'identité noire retenue par Statistique Canada. Les méthodes retenues par les chercheurs de l'administration publique « ne tenaient pas compte de cette complexité et dénombraient les Noirs à partir de variables isolées comme l'origine ethnique »². À titre d'exemple, en 1986, on estimait à 74 810 le nombre de Noirs au Québec; alors que l'étude

¹ **TORCZYNER, J.** (2001), *L'évolution de la communauté noire à Montréal : mutations et défis*, Consortium de McGill pour l'ethnicité et la planification sociale stratégique.

² **TORCZYNER, J.** (2001), *L'évolution de la communauté noire à Montréal : mutations et défis*, Consortium de McGill pour l'ethnicité et la planification sociale stratégique, p. 20.

de Torczyner (2001), dans laquelle une définition mieux balisée et plus large fut utilisée, révèle qu'en 1991, on avait sous estimé de 40 % le nombre de Noirs vivant au Québec.

Sans déjà détenir les données du recensement de 2001, on pourra sans doute réviser à la hausse, dans quelques mois, le nombre de Québécois issus des diverses communautés noires.

ORIGINES ETHNIQUES³

Selon le recensement de 1996, le Québec comptait alors 107 570 de personnes d'origine caraïbéenne⁴ dont 82 185 vivaient dans la RMR de Montréal. La communauté africaine du Québec comptait 21 630 personnes et 18 639 d'entre elles vivent à Montréal⁵.

PARTICULARITÉ DES COMMUNAUTÉS NOIRES : LA JEUNESSE

Une des particularités des communautés noires vivant au Québec, et plus spécifiquement à Montréal, est la jeunesse de leurs membres. En 1996, 50 % des Montréalais noirs étaient âgés de moins de 25 ans. Alors que ce pourcentage était de 30 % pour l'ensemble de la population montréalaise. 30 % des enfants noirs avaient moins de 14 ans, alors que la proportion n'était que de 18 % pour l'ensemble des Montréalais. La plupart de ces jeunes noirs sont nés au Québec. Le groupe des jeunes des minorités visibles natifs du Québec et qui descendent de communautés d'implantation plus ou moins anciennes constitue plus du tiers de la population noire.

Proportionnellement, les communautés noires comptent moins de personnes âgées (65 ans et plus) que l'ensemble de la population montréalaise (5,4 % contre 11,5 %)

³ Comprend les réponses uniques et multiples

⁴ La communauté haïtienne comptait en 1996, 75 705 personnes, dont 45 465 nées en Haïti. La communauté jamaïcaine comptait 10 075 personnes. De ce nombre, 5 845 étaient nées en Jamaïque.

⁵ Source : Direction de la planification stratégique, Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, 1996.

PROPORTION HOMMES-FEMMES

La communauté noire de Montréal est constituée d'un nombre plus élevé de femmes que d'hommes par rapport à l'ensemble des montréalais. En 1996, la communauté noire comptait 8 700 femmes de plus que d'hommes ce qui représente 53,6 % par rapport à 46,4 %. Pour l'ensemble des montréalais, la proportion est de 51,4 % par rapport à 48,6 %.

La répartition selon le sexe varie selon les tranches d'âge. Chez les enfants, la répartition garçons-filles est relativement uniforme. Chez les jeunes âgés de 15-24 ans, les proportions sont aussi égales. On retrouve des proportions quasi identiques chez les Noirs et chez les non-Noirs pour la cohorte des 15-24 ans. C'est au niveau des tranches d'âges supérieurs que l'écart entre le nombre de femmes et d'hommes est nettement apparent. Les femmes représentaient en 1996, 54 % des Noirs âgés de 25 à 44 ans, 56 % des 45-64 ans et 66 % des 65 ans et plus. Pour les mêmes tranches d'âge de la population montréalaise prise dans son ensemble, les proportions d'hommes et de femmes sont passablement équivalentes.

VULNÉRABILITÉ SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

James Torczyner (2001) de l'Université de McGill⁶ a mené une étude sur les principaux problèmes affectant l'ensemble des communautés noires de Montréal. Les conclusions de cette étude révèlent que les familles noires au Canada sont davantage touchées par la précarité sur le plan économique. En dépit du fait que les travailleurs noirs détiennent un niveau de scolarité supérieur à la moyenne des autres communautés, la main-d'œuvre noire compte un plus grand nombre de chômeurs que la population canadienne dans son ensemble, soit 15 % par rapport à 10 %. L'étude révèle aussi que le revenu moyen des travailleurs noirs est de 15 % inférieur à celui de la moyenne canadienne, soit 20 617 \$ comparé à 24 001 \$. La situation des femmes noires est encore plus préoccupante. En effet, elles ne gagnent que 71 % du revenu moyen de leur homologues masculins. Toujours à Montréal, en 1996, on comptait 69 000 personnes appartenant aux communautés noires vivant dans des situations de pauvreté et plus de trois personnes sur dix vivant sous le seuil

⁶ TORCZYNER, J. (2001), *L'évolution de la communauté noire à Montréal : mutations et défis*, Consortium de McGill pour l'ethnicité et la planification sociale stratégique.

de la pauvreté. Les femmes ainsi que les enfants des communautés noires constituaient les groupes les plus vulnérables de la population.

CHÔMAGE CHEZ LES NOIRS

À Montréal comme dans le reste du Canada, le taux de chômage chez les Noirs est nettement plus élevé que pour le reste de la population. En 1996, le taux de chômage des Montréalais issus des communautés noires était deux fois et demie supérieur à celui de l'ensemble de la population montréalaise. « (...) *plus d'un Noir actif sur quatre était sans emploi (26,5 %), alors que c'était le cas de seulement un Montréalais sur dix (10,7 %)* » (Torczyner, 2001, p.51). De façon générale, le taux de chômage pour l'ensemble des Montréalais est moins élevé pour la tranche d'âge 25-44 ans. Cependant, celui des Noirs de la même cohorte demeure 2,7 fois plus élevé à celui des non-Noirs, soit 27,4 % contre 10,2 %. C'est chez les Noirs âgés entre 45 et 64 ans que le taux chômage est le plus bas, soit 18 % contre 10,7 %.

CAS PARTICULIER DES JEUNES NOIRS : UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE

Les jeunes Noirs, connaissent un taux de chômage supérieur à la moyenne des jeunes en général. Chez les jeunes noirs âgés entre 15-24 ans, le taux de chômage est de 37,1 % contre 17,2 % chez les non-Noirs du même groupe d'âge. Nés au pays ou ayant immigrés en bas âge, ces jeunes possèdent une formation équivalente à celle des jeunes québécois d'origine française ou britannique. Pourtant, leurs chances d'accès à un emploi sont moindres. En plus des désavantages relatifs à la jeunesse, tels que le manque d'expérience et le manque de formation, les jeunes provenant des minorités visibles doivent composer également avec leur différence⁷. Au Québec, l'incorporation des minorités ethniques, et plus particulièrement celle des « minorités visibles », sur le marché de l'emploi ainsi que dans d'autres sphères de la société, est très problématique. À maintes reprises des traitements inégaux liés à la discrimination et au racisme contre ces minorités ont été révélés.

⁷ Voir notamment, **CHICHA-PONTBRIAND**, (1990), M.-T., *Les jeunes des minorités visibles et ethniques et le marché du travail : une situation doublement précaire*.

«À Montréal, les nombreuses situations discriminatoires identifiées par les organismes communautaires et diverses instances administratives (services sociaux, milieux scolaires, Commission des droits de la personne) révèlent, hors de tout doute, l'existence de comportements d'exclusion envers les minorités, particulièrement celles qui se différencient du groupe majoritaire par la couleur de la peau» (Ledoyen, 1992, p. 15)⁸.

Les données statistiques sur la question du chômage chez l'ensemble des jeunes des « minorités visibles » vont dans le même sens. Cependant, il est à spécifier que l'inclusion de l'ensemble des jeunes des minorités « racisées » à l'intérieur d'une seule catégorie, soit les « minorités visibles », a pour effet de diluer la réalité de certaines composantes plus vulnérables. De ce fait, les données sur lesquelles s'appuient plusieurs études portant sur les « minorités visibles » ne justifient pas toujours les écarts enregistrés d'une population à une autre. Ce point de vue est notamment appuyé par madame Ledoyen : «...elles posent des problèmes d'interprétation dus à des regroupements de populations hétérogènes» (Ledoyen, 1992, p. 16). La minorité noire, si l'on se fie aux cas enregistrés à la Commission des droits de la personne du Québec, serait la plus affectée par les attitudes et les comportements discriminatoires.

⁸ LEDOYEN, A., (1992), *Montréal au pluriel. Huit communautés ethno-culturelles de la région montréalaise*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, documents de recherche, n° 32.

ANNEXES

TABLEAU 1
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION NOIRE
À TRAVERS LE CANADA

	Population totale	Population noire	Par rapport à la population noire canadienne	Par rapport à la population de la région
Canada	28 528 125	573 860	100 %	2,0 %
<i>Provinces</i>				
Alberta	2 669 195	24 915	4,3 %	0,9 %
Colombie-Britannique	3 689 755	23 275	4,1 %	0,6 %
Manitoba	1 100 290	10 775	1,9 %	1,0 %
Nouveau-Brunswick	729 625	3 120	0,5 %	0,4 %
Terre-Neuve	547 160	600	0,1 %	0,1 %
Territoires du Nord-Ouest	64 125	225	0,0 %	0,4 %
Nouvelle-Écosse	899 970	18 105	3,2 %	2,0 %
Ontario	10 642 790	356 215	62,1 %	3,3 %
Île-du-Prince-Édouard	132 855	265	0,0 %	0,2 %
Québec	7 045 085	131 970	23,0 %	1,9 %
Saskatchewan	976 615	4 265	0,7 %	0,4 %
Territoire du Yukon	30 650	125	0,0 %	0,4 %
<i>Régions métropolitaines de recensement (RMR)</i>				
Calgary	815 985	10 580	1,8 %	1,3 %
Edmonton	854 225	11 275	2,0 %	1,3 %
Halifax	329 745	12 000	2,1 %	3,6 %
Montréal	3 287 645	122 320	21,3 %	3,7 %
Ottawa	1 000 935	30 805	5,4 %	3,1 %
Québec	663 885	3 065	0,5 %	0,5 %
Regina	191 485	1 805	0,3 %	0,7 %
Saskatoon	216 445	1 490	0,3 %	0,7 %
St-John's	172 090	320	0,1 %	0,2 %
Toronto	4 232 905	274 935	47,9 %	6,4 %
Vancouver	1 813 935	16 400	2,9 %	0,9 %
Winnipeg	660 055	10 025	1,7 %	1,5 %

SOURCE : TORCZYNER, J.L. (2001), *L'évolution de la communauté noire montréalaise : mutations et défis*. McGill, p. 22

TABLEAU 2
ORIGINES ETHNIQUES UNIQUES AUTRES QUE CANADIENNE,
FRANÇAISE, BRITANNIQUE ET AUTOCHTONE, QUÉBEC, 1996

ORIGINE ETHNIQUE	NOMBRE	%
Origines européennes	452 765	49,8
Origines asiatiques de l'Est et du Sud-Est	103 590	11,4
Origines des Caraïbes	86 295	9,5
Origines arabes	77 655	8,5
Origines sud-asiatiques	41 485	4,6
Origines de l'Amérique latine centrale du Sud	40 870	4,5
Origines d'Asie occidentale	26 635	2,9
Origines africaines	21 635	2,4
Origines des Îles du Pacifique	35	0,0
Autres origines uniques	58 015	6,4
Total	908 980	100,0

SOURCE : RECENSEMENT 1996